



# Bruxelles en Direct

*La lettre d'information du Bureau Alsace – semaine 1 à 4 (1er au 31 janvier 2007)*

## Les Niouz

Formation sur le cadre budgétaire 2007-2013 de l'Union européenne—17 et 18 janvier 2007 à Strasbourg

Observatoire Alsace Europe—19 janvier 2007 à Strasbourg

Parlement européen : session plénière de janvier

Discours d'Angela Merkel sur les priorités de la Présidence Allemande

Accueil des membres bulgares et roumains

Création au Parlement européen d'un groupe des extrêmes droites

Célébration du cinquantième anniversaire du traité de Rome

## Les politiques européennes

### AIDES D'ETAT

Rapport de la Commission européenne sur les règlements d'exemption par catégorie

### EDUCATION

Priorité de la présidence allemande : renforcer la coopération entre pays européens

### ELARGISSEMENT

Elargissement de l'Union européenne à la Roumanie et la Bulgarie

Adaptations des institutions communautaires

Cœur géographique de l'UE

Progrès à réaliser

### ENVIRONNEMENT

Les priorités de la présidence allemande en matière d'environnement

LIFE+

### ENTREPRISES

L'UNICE devient BUSINESEUROPE

### MONNAIE

La Slovénie : 13ème Etat membre à adopter l'euro

Publication d'un rapport pour le 5ème anniversaire de l'euro

### POLITIQUE REGIONALE

Développement urbain et développement territorial au centre des priorités de la Présidence allemande

Inauguration de la première antenne JASPERS à Varsovie

Incertitudes sur le Fonds de solidarité

Dépôt pour onze Etats membres de leur cadre de référence stratégique national

Politique de cohésion 2007-2013: "L'innovation dans les Cadres de référence stratégique nationaux"

Guide en ligne: "Stratégies et actions innovatrices: résultats de 15 ans d'expérimentation régionale"

### RECHERCHE

Premier Pôle de compétitivité national à disposer d'une antenne à Bruxelles

La philanthropie pour financer la Recherche et le Développement

Lancement du site d'information sur la recherche et le développement : ERAWATCH

Guide d'aide au montage de projet

## ENERGIE

- Les priorités de la présidence allemande en matière d'énergie
- Adoption par la Commission du Paquet « Energie »
- Prochaines étapes
- Feuille de route pour les énergies renouvelables

DOSSIER

ANNONCES

Conférences

Recherches de partenaires

Appels à propositions

### Formation sur le cadre budgétaire 2007-2013 de l'Union européenne—17 et 18 janvier 2007 à Strasbourg

Le cadre budgétaire de l'Union européenne (UE) est définitivement fixé pour la période 2007-2013 ; il alloue un montant de 864 milliards d'euros aux objectifs prioritaires de l'UE à 27, à travers des Programmes d'Action Communautaire, vecteurs d'opportunités en termes de financement et de partenariat européens pour les différents secteurs du développement régional.

Cette formation, proposée par le Bureau Alsace, a eu pour objet de permettre aux acteurs régionaux de comprendre les enjeux et les mécanismes de ces financements afin de tirer le meilleur parti de ces opportunités. Cinq ateliers, reprenant les grandes rubriques du cadre budgétaire, ont présenté les programmes les plus pertinents pour l'Alsace.

### Observatoire Alsace Europe—19 janvier 2007 à Strasbourg

Le 28ème Observatoire Alsace-Europe, instance de réflexion sur la participation de l'Alsace aux différentes politiques de l'Union européenne rassemblant les décideurs alsaciens et les membres actifs de l'Association pour la Promotion de l'Alsace en Belgique, a clôturé la session de formation sur le cadre budgétaire de l'Union Européenne par l'analyse des enjeux pour l'Alsace de la nouvelle programmation budgétaire européenne.

### Parlement européen : session plénière de janvier

#### *Election de Hans-Gert Pöttering à la Présidence du Parlement européen*

Le candidat du PPE-DE à la présidence du Parlement européen a remporté d'entrée, à la majorité absolue, les élections du 16 janvier par 450 voix sur 689 votes exprimés. L'Allemand Hans-Gert Pöttering devient ainsi le douzième président élu depuis les premières élections de l'Assemblée au suffrage universel, en 1979. Il entame son mandat alors que son pays occupe la présidence de l'UE pour six mois et du groupe des huit pays les plus industrialisés au monde (G8) pendant un an, et l'exercera pour toute la seconde moitié de la législature, jusqu'en 2009.

A l'issue du vote, le nouveau président de l'Assemblée a brièvement exposé les points centraux de son programme politique : œuvrer au développement de «l'Europe des citoyens», relancer le projet constitutionnel (notamment la partie II sur les valeurs de l'Union) et renforcer le dialogue interculturel, en particulier avec les pays du monde arabe et islamique, renforcer la collaboration avec les parlements nationaux et obtenir le soutien de ces derniers et des médias pour tenter d'améliorer l'image du PE et s'assurer une base électorale plus importante aux élections européennes.

#### *Président sortant*

Dans son dernier discours devant la plénière en qualité de président du Parlement européen, l'Espagnol Josep Borrell (PSE) a fait le bilan de sa législature le 15 janvier à Strasbourg : le nouveau statut des députés ou la réforme interne du Parlement, l'acquisition par l'institution de ses propres bâtiments dans les trois villes où elle siège. Josep Borrell a été nommé à la présidence espagnole de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), en 2007.

#### *Election des vice-présidents du PE*

Adam Bielan (UEN, Polonais), Luigi Cocilovo (ADLE, Italien), Rodi Kratsa-Tsagaropoulou (PPE-DE, Grec), Mario Mauro (PPE-DE, Italien), Edward McMillan-Scott (PPE-DE, Britannique), Luisa Morgantini (GUE-NGL, Italienne), Pierre Moscovici (PSE, Français), Miguel Angel Martinez Martinez (PSE, Espagnol), Gérard Onesta (Verts-ALE, Français), Mechtilid Rothe (PSE, Allemande), Manuel Antonio dos Santos (PSE, Portugais), Marek Maciej Siwiec (PPE-DE, Polonais), Alejo Vidal Quadras (PPE-DE, Espagnol) et Diana Wallis (ADLE, Britannique). (mb)

#### *Election de Joseph Daul à la Présidence du PPE-DE*

Joseph Daul a été élu mardi 9 janvier Président du groupe des chrétiens-démocrates au Parlement européen (PPE-DE), avec 134 voix sur 249 exprimées.

Le député alsacien, âgé de 60 ans, succède ainsi à son collègue allemand Hans-Gert Pöttering, Président du Parlement européen, qui a été à la tête du plus important groupe de l'Assemblée (277 députés) depuis 1999. Devenu eurodéputé en 1999, il obtient en 2002 la présidence de la Commission de l'Agriculture et du développement rural ainsi que celle de la Conférence des présidents de commissions parlementaires.

M. Daul a annoncé sa volonté d'organiser une dizaine de « Conventions thématiques » d'ici à la fin 2008, sur des sujets stratégiques comme la sécurité, l'emploi et la solidarité, l'énergie, l'environnement et le réchauffement climatique, la sécurité alimentaire, les ressources budgétaires de l'Union.

### **Discours d'Angela Merkel sur les priorités de la Présidence Allemande**

Le 17 janvier, la chancelière allemande, Angela Merkel, a présenté le programme de la présidence de l'UE, dont les grands axes sont la relance du projet constitutionnel, la Stratégie de Lisbonne, la question énergétique, l'espace européen de liberté, sécurité et justice.

### **Accueil des membres bulgares et roumains**

L'accueil des nouveaux députés bulgares et roumains, l'élection du nouveau Président pour 2007-2009 ainsi que la présentation, par la chancelière Angela Merkel, des priorités de la Présidence allemande de l'UE ont constitué les temps forts de la session plénière du Parlement européen de janvier à Strasbourg. Suite à cet élargissement, le Parlement se compose maintenant de 785 députés européens, venant de 27 pays membres, et représentant 177 partis politiques européens. Après les prochaines élections européennes de 2009, ce nombre retombera à 736 (33 Roumains, 17 Bulgares). Les députés roumains et bulgares qui siègent actuellement ont été nommés par leurs Parlements nationaux, mais dans quelques mois se des élections auront lieu dans les deux pays pour permettre aux citoyens de désigner eux-mêmes, directement, leurs représentants.

### **Création au Parlement européen d'un groupe des extrêmes droites**

Le 15 janvier Josep Borrel a confirmé la création du nouveau groupe des extrêmes droites, baptisé « Identité, Tradition et Souveraineté » (ITS). Composé de vingt membres, issus de sept nationalités. Dans une lettre adressée au Président du PE, le groupe ITS a fait une déclaration politique sur les principes politiques qui le constituent: la reconnaissance des intérêts nationaux, des souverainetés, des identités et des différences ; l'engagement en faveur des valeurs chrétiennes, de l'héritage, de la culture et des traditions de la civilisation européenne ; l'engagement en faveur de la famille traditionnelle en tant que trait d'union naturel de la société ; l'engagement en faveur des libertés et des droits hérités par tous ; l'engagement en faveur du respect de l'état de droit ; l'opposition à une Europe unitaire, bureaucratique et à un super-État européen ; l'engagement en faveur de l'établissement de la responsabilité directe des gouvernants envers le peuple et de la transparence dans la gestion des fonds publics.

Le groupe ITS est composé des députés européens suivants: 7 Français (Bruno Gollnisch, Carl Lang, Jean-Marie et Marine Le Pen, Fernand Le Rachinel, Jean-Claude Martinez, Lydia Schenardi du « Front national ») ; 5 Roumains (Daniela Buruiana Aprodu, Eugen Mihaescu, Viorica Moisuc, Petre Popeanga, Cristian Stanescu du parti « România Mare ») ; 3 Belges (Philip Claeys, Koenraad Dillen, Frank Vanhecke du « Vlaams Belang ») ; 2 Italiens (Alessandra Mussolini de l'étiquette « Alternativa sociale », Luca Romagnoli du parti « Fiamma tricolore »), 1 Autrichien (Andreas Molzer du « Freiheitliche Partei Österreichs »), 1 Bulgare (Dimitar Stoyanov de la coalition « Ataka ») ; 1 Britannique (Ashley Mote du parti UKip).

Pour plus d'information :

[http://www.europarl.europa.eu/news/public/focus\\_page/008-2269-015-01-03-901-20070122FCS02268-15-01-2007-2007/default\\_fr.htm](http://www.europarl.europa.eu/news/public/focus_page/008-2269-015-01-03-901-20070122FCS02268-15-01-2007-2007/default_fr.htm)

### **Célébration du cinquantième anniversaire du traité de Rome**

Le 24 octobre a été donné le coup d'envoi des manifestations de commémoration du cinquantième anniversaire de la signature des traités de Rome. Des actions à destination des jeunes européens se dérouleront ainsi dans toute l'UE au cours de l'année 2007 et notamment les "Écoles unies d'Europe" (partenariat et échange entre des écoles des différents Etats membres) , le "Printemps de l'Europe" (sensibilisation des élèves de 7 à 17 ans aux réalisations de l'Europe) et un sommet de la jeunesse à Rome (Parallèlement à la réunion des chefs d'Etat et de gouvernements des 24 et 25 mars, des représentants des jeunes de toute l'Europe discuteront de leur avenir, entre eux, puis avec le Conseil).

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1472&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

## AIDES D'ETAT

### Rapport de la Commission européenne sur les règlements d'exemption par catégorie

La Commission européenne a publié, le 8 janvier, un rapport d'évaluation des cinq premières années de fonctionnement des règlements d'exemption par catégorie pour les aides d'État. Le rapport conclut que l'expérience a été largement positive, permettant l'adoption, de plus de 1600 mesures d'aides d'État. Depuis 2001, la Commission a adopté une série de règlements d'exemption par catégorie pour les aides accordées aux PME, à la R&D pour les PME, à l'emploi et à la formation, ainsi que pour les aides aux secteurs de la pêche et de l'agriculture. Un nouveau règlement d'exemption par catégorie pour les aides régionales à l'investissement et de nouvelles règles concernant les aides à la production, à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles sont par ailleurs entrés en vigueur le 1er janvier 2007.

Le rapport peut être consulté à l'adresse suivante:

[http://ec.europa.eu/comm/competition/state\\_aid/studies\\_reports/studies\\_reports.html](http://ec.europa.eu/comm/competition/state_aid/studies_reports/studies_reports.html)

## EDUCATION

### Priorité de la présidence allemande : renforcer la coopération entre pays européens

Afin de renforcer des performances européennes en matière d'éducation et de la formation, et de conserver un niveau concurrentiel par rapport à l'Amérique du nord et l'Asie, la Présidence allemande de l'UE estime que les Européens doivent davantage unir et mettre en réseau leurs compétences pour créer une Europe de la connaissance.

La Présidence, qui voit en l'éducation une clé essentielle de cohésion sociale au sein de l'UE et un catalyseur important de l'intégration européenne, entend se mobiliser en faveur de la mise en oeuvre du programme « Education et formation 2010 », en vigueur jusqu'en 2010. Grâce à un cadre européen des certifications, elle veut aussi simplifier la comparabilité des compétences professionnelles afin d'accroître la mobilité au sein de l'Europe. Parallèlement, les travaux portant sur la formation pour adultes ainsi que sur la systématisation des indicateurs de qualité de l'éducation et sur la recherche en matière d'éducation seront poursuivis. L'Allemagne organisera également, conjointement avec la Commission européenne, la conférence de lancement du Programme intégré pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Enfin, dans le cadre du processus de Bologne, une conférence ministérielle établira un bilan critique de la reconnaissance des diplômes, des structures des études et de l'assurance de la qualité et décidera des prochaines étapes à réaliser. L'Allemagne entend aussi traduire en mesures concrètes les décisions prises sous la Présidence finlandaise dans le cadre du processus de Bruges-Copenhague en matière d'enseignement et de formation professionnels.

## ELARGISSEMENT

### Elargissement de l'Union européenne à la Roumanie et la Bulgarie

L'Union européenne a accueilli, le 1er janvier 2007, deux nouveaux membres, la Bulgarie et la Roumanie. Ce cinquième élargissement change de manière irréversible la carte géographique de l'UE mais également sa structure interne.

## Adaptations des institutions communautaires

Après la procédure de nomination, les deux nouveaux commissaires de Bulgarie et de Roumanie ont rejoint les 25 membres actuels du Collège des commissaires. José Manuel Barroso, en tant que Président de la Commission, n'a pas opté pour un remaniement de son équipe, préférant quelque peu amputer la responsabilité de certains pour attribuer aux nouveaux venus des portefeuilles relativement légers. La Bulgare Meglena Kuneva se chargera de la protection des consommateurs, dossier jusqu'à présent lié à la politique de la santé, du ressort de Markos Kyprianou. Le Roumain Leonard Orban aura le multilinguisme dans ses attributions, domaine qui était lié au portefeuille de Jan Figel' (Education, formation et culture).

Du côté du Parlement européen, l'assemblée a accueilli les 18 députés européens de Bulgarie et de 35 de Roumanie.

L'adhésion modifie également l'équilibre du pouvoir au Conseil des ministres. La Roumanie se voit accorder 14 voix (plus que la Belgique, la Grèce, le Portugal, la République tchèque ou la Hongrie qui ont 12 voix, ou encore que les treize voix des Pays-Bas). Avec 10 voix, la Bulgarie aura le poids de la Suède ou de l'Autriche. Le nombre total de voix au Conseil passe à 345. Le seuil de la majorité qualifiée sera désormais de 255 voix sur 345, soit 73,91%.

## Cœur géographique de l'UE

L'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie change l'UE dont la superficie est désormais de quelque 4,2 millions de km<sup>2</sup> (septième territoire du monde) et dont les frontières s'étirent jusqu'à la mer Noire. Les deux pays apportent ensemble plus de 30 millions de nouveaux citoyens européens mais ne représentent qu'à peine 1 % du Produit intérieur brut (PIB) de l'UE. La population de l'UE compte désormais 480 millions d'Européens, faisant de l'UE la troisième « famille de pays européens démocratiques » du monde. L'UE est la première économie mondiale par PIB. Le centre géographique de la nouvelle Union européenne à 27 Etats membres est une colline dans l'ouest de l'Allemagne, a constaté le 4 janvier l'Institut Géographique National de France (IGN). Le «cœur» de l'UE est une bosse sur la carte appelée Niedermittlauer Heiligenkopf, dans le district de Gelnhausen, près de Frankfurt. Sa localisation exacte est neuf degrés, neuf minutes et zéro seconde de longitude est et 50 degrés, 10 minutes et 21 secondes de latitude nord. Le précédent centre géographique de l'Europe, avant l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie le 1er janvier dernier, était environ à deux degrés plus loin à l'Ouest, entre la petite ville de Dierdorf et la ville de Coblentz en bordure du Rhin.

## Progrès à réaliser

La Bulgarie et la Roumanie doivent encore progresser, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la justice, pour respecter intégralement les normes communautaires. Les deux Etats balkaniques sont tenus de faire rapport tous les six mois sur leurs actions en justice-affaires intérieures, sécurité alimentaire, sécurité aérienne, distribution des subventions européennes. Faute de quoi ils risquent de perdre une bonne part de l'aide économique de l'UE, surtout sous forme de subventions agricoles, de fonds de cohésion et de fonds structurels.

Pour plus d'information :

[http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1900&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr)

[reference=IP/06/1900&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1900&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr)

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

## ENVIRONNEMENT

### Les priorités de la présidence allemande en matière d'environnement

Le 23 janvier, la Présidence allemande a présenté ses priorités en matière d'environnement. L'accent sera mis sur le dossier "énergie-climat" et la présidence a indiqué souscrire aux propositions de la Commission, qu'il s'agisse de l'efficacité énergétique ou de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Elle se dit favorable à une réduction de 30% des émissions de GES d'ici 2020, à négocier au niveau international et si aucun accord n'était obtenu à ce niveau, la Commission devra adresser à l'industrie un message très ferme, à savoir qu'il faudra réduire d'au moins 20 % les émissions européennes. Etroitement liés à la question climatique, la protection des forêts tropicales, ainsi qu'un équilibre à trouver entre cultures énergétiques (production de biocarburants) et cultures alimentaires : la présidence allemande entend bien ne pas éluder ce débat, tant au niveau de l'UE, que sur la scène internationale (OMC, Convention climat, Convention sur la biodiversité).

### LIFE+

La question du financement de l'instrument financier pour l'environnement est urgente et la procédure de conciliation sera difficile. Pour Marie Anne Isler Beguin (Verts/ALE, France), rapporteuse sur ce dossier, le Parlement ne demande pas mieux que d'aboutir le 27 février, au lieu du 27 mars. Mais elle rappelle aussi au président du Conseil que, pour le Parlement, il n'est pas question d'accepter une renationalisation de la politique environnementale.

## ENTREPRISES

### L'UNICE devient BUSINESSEUROPE

Le 23 janvier, le patronat européen, présidé depuis l'été 2005 par le français Ernest-Antoine Seillière a changé le nom de son organisation commune : l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (UNICE), qui est devenu BUSINESSEUROPE. Il a profité de cette occasion pour réitérer sa demande aux Etats membres en faveur de plus d'Europe, plus de marché unique, plus de réformes internes pour plus de compétitivité européenne dans la mondialisation. Cette déclaration a fait l'objet de recommandations listées en six priorités, reprises dans une « déclaration pour le 50e anniversaire » du Traité de Rome (25 mars 2007), un appel aux responsables politiques européens demandant des actions concrètes pour revigorer l'Union européenne.

Les six priorités de BUSINESSEUROPE

- 1) Mettre en œuvre l'agenda de Lisbonne
- 2) Compléter le marché unique, réaliser celui des services
- 3) Lutter contre les protectionnismes nationaux
- 4) Saisir toutes les opportunités de l'élargissement
- 5) Réformer les systèmes sociaux nationaux
- 6) Rendre la gouvernance de l'Union européenne plus efficace

Guide entreprises

[http://ec.europa.eu/enterprise/entrepreneurship/docs/facts\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/enterprise/entrepreneurship/docs/facts_fr.pdf)

---

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

**MONNAIE****La Slovénie : 13ème Etat membre à adopter l'euro**

La Slovénie est devenue le 1er janvier 2007 le treizième Etat membre de l'UE à adopter la monnaie commune. Deux millions de Slovènes ont ainsi rejoint les 314,6 millions de citoyens européens dont l'euro est la monnaie officielle depuis cinq ans. En juillet dernier, les ministres des Finances de l'UE avaient décidé d'abroger la dérogation accordée à titre provisoire à la Slovénie au moment de son adhésion à l'UE. Constatant qu'elle remplissait les critères de convergence définis par le Traité de Maastricht, le Conseil avait fixé le taux de conversion fixe et irrévocable entre l'euro et la monnaie slovène à 239,64 tolar pour un euro. Le tolar disparaîtra définitivement le 15 janvier 2007, à l'issue de la période de double circulation. Le double affichage des prix, en place depuis mars 2006, restera quant à lui en vigueur jusqu'en juin prochain. À la suite de l'adoption de l'euro par la Slovénie, la Banka Slovenije (Banque nationale de Slovénie) est désormais membre à part entière de l'Euro-système. Conformément à l'article 49 des statuts du Système européen de banques centrales et de la BCE, la Banque de Slovénie a libéré le reliquat de sa contribution au capital de la BCE et a également transféré sa contribution aux avoirs de réserve de change de la BCE.

Pour plus d'information :

[http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/38&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr)

[reference=IP/07/38&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/38&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr)

**Publication d'un rapport pour le 5ème anniversaire de l'euro**

Alors que la Slovénie célèbre officiellement la disparition définitive de sa monnaie nationale (le tolar) au profit de l'euro le 15 janvier, la Commission européenne a profité du 5e anniversaire de l'adoption des pièces et des billets libellés en euro pour publier le 28 décembre une communication spécifique sur ce thème. La communication de la Commission précise :

1. Que la valeur des billets en circulation a presque triplé depuis l'introduction de l'euro, passant de 221 milliards d'euros en janvier 2002 à 595 milliards en octobre dernier. La progression du nombre de pièces n'a pas connu la même hausse spectaculaire (13 milliards de pièces en 2002 contre 17,6 milliards en 2006).
2. Bien qu'il soit toujours très difficile d'estimer le nombre de billets en circulation hors de l'UE, la Commission avance néanmoins le chiffre de 55 milliards d'unités soit un peu plus de 10 % des billets en circulation.
3. En dépit de la vague de scepticisme des citoyens à l'égard de l'euro, la Commission s'en remet aux derniers sondages de l'Eurobaromètre pour rappeler que les mentalités évoluent progressivement. Alors que 57 % des personnes interrogées affirment calculer désormais en euro pour effectuer leurs achats quotidiens, 22 % des sondés avouent encore compter dans leur monnaie nationale. Ce pourcentage passe à 40 % dès qu'il s'agit de gros achats.
4. Les rédacteurs du rapport regrettent que non seulement les informations spécifiques sur l'euro soient toujours lacunaires, mais également que certaines idées fausses restent très répandues. A titre d'exemple, 93 % des personnes interrogées dans le dernier sondage eurobaromètre restent convaincues que l'euro a renforcé la hausse des prix.

Pour plus d'information :

[http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1902&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr)

[reference=IP/06/1902&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1902&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr)

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

## POLITIQUE REGIONALE

### Développement urbain et développement territorial au centre des priorités de la Présidence allemande

Les priorités de la Présidence allemande de l'UE dans le domaine de la politique régionale se résume en : "Des villes, des régions et des zones rurales plus fortes". A cette fin, la Présidence organisera un échange d'expériences dans le cadre d'une rencontre ministérielle informelle, qui se tiendra du 23 au 25 mai à Leipzig, dans le but de définir des mesures à adopter afin d'améliorer la situation des quartiers défavorisés et d'y renforcer le secteur privé local. Elle envisage d'ailleurs d'y faire adopter une Charte de Leipzig accompagnée de lignes directrices pour un développement intégré et durable de la ville, ainsi qu'un Agenda territorial de l'Union européenne contenant des lignes directrices pour le développement du territoire en vue d'une plus grande compétitivité de l'Europe et d'une meilleure exploitation de la diversité des régions.

### Inauguration de la première antenne JASPERS à Varsovie

Le premier bureau régional JASPERS - du nom du partenariat entre la Commission européenne, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), destiné à aider les Etats membres dans la mise au point de projets de qualité susceptibles de bénéficier d'une aide des Fonds structurels et du Fonds de cohésion de l'UE - a été inauguré à Varsovie, le 12 janvier. Deux autres bureaux régionaux suivront au cours des prochains mois : l'un à Vienne, l'autre à Bucarest.

Le bureau de Varsovie accueille des spécialistes de différentes disciplines (ingénieurs, économistes et experts financiers) qui ont pour mission d'aider les autorités polonaises, estoniennes, lettones et lituaniennes à préparer des projets d'investissement de grande envergure au cours de la période 2007-2013. Son assistance peut aussi porter sur des conseils en matière de mécanismes financiers, comme les partenariats entre secteur public et secteur privé (PPP). L'aide du bureau JASPERS pourra surtout être utile dans des domaines comme les infrastructures municipales, le rendement énergétique, les énergies renouvelables et les PPP, où la Banque possède déjà une expérience. L'assistance du bureau JASPERS est gratuite pour les bénéficiaires des Fonds structurels. Elle sera assurée par les contributions en personnel de la BEI et de la BERD, de même que les fonds du budget de la Commission européenne consacré à l'assistance technique.

Coordonnées :

M. Michal Lubieniecki  
Bureau de la BEI à Varsovie,  
Plac Pilsudskiego 1  
PL-00078 Varsovie  
tél.: +48-22-310 05 00  
courriel: Warsaw@eib.org

Pour plus d'information :

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/36&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

### Incertitudes sur le Fonds de solidarité

La proposition de règlement sur le futur Fonds de solidarité de l'UE (appelé à intervenir en cas de situation de catastrophes majeures) reste toujours en discussion. En effet, les Etats membres ont accueilli les propositions de la Commission européenne avec de grosses réserves. Sont notamment mis en cause, l'élargissement du champ d'intervention du Fonds proposé par la Commission et sa volonté d'abaisser les seuils permettant une intervention. Actuellement, pour bénéficier de l'aide du Fonds de solidarité, il faut que les dommages atteignent au moins 3 milliards d'euros, ou 0,6 % du revenu national brut (RNB) du pays concerné. La Commission, soutenue par le Parlement, propose d'abaisser ces seuils à un milliard d'euros ou 0,5% du RNB. De plus, les Etats membres ont du mal à accepter la remise en question du caractère exceptionnel de l'intervention du Fonds.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

## Dépôt pour onze Etats membres de leur cadre de référence stratégique national

L'Autriche, le Danemark, la France, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni, la Slovaquie et la Pologne ont remis, au courant du mois de décembre, à la Commission leur cadre de référence stratégique national (CRSN). Après Malte, qui a été le premier pays membre à avoir établi son plan national et ses priorités pour 2007-2013, lequel a été déjà fait l'objet d'une approbation par la Commission.

Stratégies des Présidences allemande, portugaise et slovène

Dans leur programme de travail conjoint, qui couvre la période allant de janvier 2007 à juin 2008, les Présidences allemande, portugaise et slovène de l'UE annoncent qu'une manifestation réunissant des représentants des régions donnera le coup d'envoi, le 9 mai 2007, de la nouvelle période de financement pour les fonds structurels de l'UE, dont l'objectif est d'accroître la prospérité grâce au développement durable, y compris la croissance économique et l'amélioration des perspectives d'emploi dans l'UE. A cette occasion, les Présidences engageront également un débat pour analyser et évaluer la période de programmation précédente en fonction du 4ème rapport sur la cohésion qui sera présenté par la Commission.

Les Présidences s'intéresseront, lors des sessions ministérielles informelles consacrées à la cohésion territoriale, à la question de l'espace visant à mobiliser le potentiel de croissance des régions européennes, compte tenu de la stratégie de Lisbonne et de la stratégie de l'UE pour le développement durable, et à une meilleure utilisation des possibilités inhérentes à la diversité territoriale de l'Europe. Elles estiment en outre que les politiques régionales et urbaines devraient s'intégrer plus harmonieusement avec les politiques sectorielles.

En ce qui concerne le développement des zones urbaines défavorisées, les Présidences indiquent dans leur programme conjoint que « les stratégies suivantes seront examinées: améliorer l'environnement physique ; renforcer l'économie locale; intégrer les migrants dans la collectivité locale ; mener des politiques proactives vis-à-vis des enfants et des jeunes, et en matière d'éducation et de formation dans les quartiers urbains défavorisés ».

Pour tout renseignement complémentaire, consulter:

[http://www.eu2007.de/fr/The\\_Council\\_Presidency/Priorities\\_Programmes/index.html](http://www.eu2007.de/fr/The_Council_Presidency/Priorities_Programmes/index.html)

## Politique de cohésion 2007-2013: "L'innovation dans les Cadres de référence stratégique nationaux", document de travail disponible en ligne

L'innovation apparaît comme une importante priorité des plans stratégiques des États membres pour la nouvelle politique de cohésion (2007-2013): telle est la conclusion du document de travail préparé par la Direction générale Politique régionale de la Commission européenne à partir des projets de cadres de référence stratégique nationaux qu'elle a examinés. La programmation étant à son stade initial, les services de la Commission ont entrepris de discuter avec les États membres et régions de certaines questions telles qu'en particulier les stratégies régionales d'innovation, la gouvernance et le partenariat pour l'innovation, la prise de risque et l'expérimentation.

Pour consulter le document de travail:

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/innovation/2007/innovation\\_nsr.pdf](http://ec.europa.eu/regional_policy/innovation/2007/innovation_nsr.pdf)

## Guide en ligne: "Stratégies et actions innovatrices: résultats de 15 ans d'expérimentation régionale"

La Direction générale Politique régionale de la Commission européenne a publié une étude présentant les résultats des actions d'expérimentation régionale soutenues par l'UE ces quinze dernières années ainsi que les méthodes et outils à disposition des régions pour développer leurs stratégies d'innovation. Le document contient des conseils opératoires et des bonnes pratiques dont les États membres, régions et l'ensemble des partenaires peuvent tirer profit dans la préparation de la période de programmation 2007-2013.

Pour en savoir plus:

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/innovation/library\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/regional_policy/innovation/library_fr.htm)

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

## RECHERCHE

### Premier Pôle de compétitivité national à disposer d'une antenne à Bruxelles

Le Pôle de compétitivité TES (Transactions Electroniques Sécurisées) de Basse-Normandie et l'Association internationale EUROSMART (European Smart Card Industry Association Bruxelles), s'allient afin de hisser au niveau européen les projets mis en œuvre par leurs membres. EUROSMART regroupe les grands acteurs de l'industrie des semi-conducteurs, cartes à micro-circuits, terminaux, équipementiers et intégrateurs de systèmes. Regroupant 69 entreprises, il devient le premier Pôle de Compétitivité national à disposer d'une antenne permanente à Bruxelles. L'idée de cette alliance est d'optimiser la préparation des projets au sein du 7ème programme-cadre de recherche et développement, lancé début 2007.

### La philanthropie pour financer la Recherche et le Développement

Dans sa quête de soutien financier pour la recherche et le développement en Europe, la Commission européenne va se tourner vers l'aide philanthropique. Elle a déclaré, le 23 janvier, avoir réuni un groupe d'experts chargé d'établir des lignes directrices destinées à aider les universités à attirer des dons, étant donné les performances très différentes des États membres dans ce domaine. En effet, alors que les sources philanthropiques d'aide (fondations, associations sans but lucratif,...) financent actuellement plus de 16 % des dépenses en R&D des universités au Royaume-Uni et en Suède, le taux moyen en Europe est de 4,2 %. Le groupe d'experts, composé principalement de représentants de l'enseignement supérieur et d'associations caritatives, est présidé par William Wakeham, Vice-Chancelier à l'Université de Southampton (Royaume-Uni). Les lignes directrices, attendues en novembre, porteront sur une série de points ayant trait aux interactions entre les universités et les donateurs privés, avec une analyse des stratégies utilisées dans l'Union et ailleurs pour lever des fonds.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter:

[http://ec.europa.eu/invest-in-research/policy/philanthropy\\_en.htm](http://ec.europa.eu/invest-in-research/policy/philanthropy_en.htm)

### Lancement du site d'information sur la recherche et le développement : ERAWATCH

La Commission européenne a lancé le 12 janvier dernier, un nouveau service d'information en ligne qui permettra d'examiner les performances des programmes de recherche nationaux des États membres. ERAWATCH présente des données comparatives en matière d'activités de recherche, au niveau de l'UE, des pays tiers associés au 7ème Programme-cadre de recherche et développement (7e PCRD) et des grands concurrents nationaux tels les États-Unis, la Chine et le Japon. Les indicateurs utilisés incluent des données de recherche, des publications, des brevets et des chiffres relatifs aux dépenses en R&D.

L'information fournie par ERAWATCH porte aussi sur des programmes en développement, des « profils par pays » avec une analyse des systèmes de recherche, y compris des facteurs tels que les liens entre la science et l'industrie, le rôle des régions et les différentes sources de financement. Les informations seront mises à jour par le biais d'un réseau de contacts nationaux composés essentiellement de fonctionnaires publics dans les pays concernés.

<http://cordis.europa.eu/erawatch>

### Guide d'aide au montage de projet

Le CLORA, représentation auprès de l'Union européenne des organismes français de recherche, a publié, au courant du mois de janvier, un guide d'aide au montage de projets européens dans le cadre du 7<sup>e</sup> PCRD.

Ce dernier est disponible à l'adresse suivante: <http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/bibliotheque/consulter.php?id=450>

## ENERGIE

### Les priorités de la présidence allemande en matière d'énergie

Les priorités qu'entend développer la présidence allemande du Conseil de l'UE dans le secteur de l'énergie au cours du premier semestre 2007 sous-tendent un approvisionnement énergétique sûr, respectueux de l'environnement et compétitif comme condition indispensable à un développement économique positif en Europe. Face au caractère limité des énergies fossiles, à l'instabilité dans certaines régions du monde et aux effets du changement climatique, elle annonce, dans son programme, que le Conseil européen de printemps 2007 devra adopter le plan d'action européen sur la politique énergétique, dont les grandes lignes ont été présentées par la Commission européenne le 10 janvier.

La présidence allemande compte apporter son soutien :

- à l'ouverture complète des marchés de l'électricité et du gaz naturel sur la base d'une application uniforme des lignes directrices européennes dans tous les États membres de l'UE ;
- à l'amélioration de l'efficacité énergétique, en réalisant des économies d'énergie et en développant les énergies renouvelables. L'accent sera mis sur le secteur du bâtiment, principal consommateur d'énergie, ainsi que sur les produits ;
- au renforcement de la recherche et l'innovation dans le secteur énergétique grâce à l'appui du 7ème programme-cadre de recherche et de développement ;
- à l'initiative sur la promotion des technologies environnementales économes en ressources et à haute efficacité énergétique ;
- au développement des partenariats énergétiques avec les grands pays fournisseurs, consommateurs et de transit, principalement avec la Russie et les États-Unis et à une politique énergétique de l'UE favorable au développement.

Le Conseil européen doit adopter au printemps prochain le plan d'action européen sur la politique énergétique, la stratégie énergétique commune lancée par les chefs d'Etat et de gouvernement au printemps dernier.

Pour plus d'information sur le paquet énergie :

[http://www.eu2007.de/fr/The\\_Council\\_Presidency/Priorities\\_Programmes/index.html](http://www.eu2007.de/fr/The_Council_Presidency/Priorities_Programmes/index.html)

### Adoption par la Commission du Paquet « Energie »

Dans la perspective de l'adoption les 8 et 9 mars prochains par le Conseil européen d'un plan d'action définissant les priorités de la politique énergétique pour l'Europe, la Commission a rendu public, le 10 janvier, le «paquet énergie». Ce document, intitulé « Une politique énergétique pour l'Europe », chapeaute un vaste paquet sur l'énergie et le changement climatique comprenant de nombreuses propositions pour faire à terme de l'Union une économie à faible teneur en carbone.

L'un des principaux éléments de la nouvelle stratégie énergétique est l'objectif obligatoire de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% avant 2020 par rapport aux niveaux de 1990.

Au niveau international, la Commission propose que les États membres adoptent un objectif de réduction des gaz à effet de serre de 30% pour les pays développés d'ici 2020.

Pour atteindre ces objectifs, l'exécutif européen propose :

- d'achever le marché intérieur de l'électricité et du gaz ;
- d'adopter un objectif de 20% d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de l'UE d'ici 2020 (l'objectif actuel est de 10% pour 2010) ;

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

- de réduire de 20% la consommation totale d'énergie primaire d'ici 2020, un objectif déjà prévu l'année dernière dans un plan d'action sur l'efficacité énergétique. Parmi les nouvelles initiatives dans ce domaine, le plan propose un accord international sur les normes relatives à l'efficacité énergétique dans les pays producteurs d'appareils ;
- de se tourner vers un "avenir à faibles émissions de CO2" à l'aide des technologies de 'charbon propre' et des techniques de piégeage et de stockage du CO2. "Le charbon et le gaz représentent plus de 50% de la fourniture en électricité de l'Europe et resteront une part importante de notre bouquet énergétique," a précisé la Commission ;
- de développer une politique énergétique extérieure commune pour "poursuivre activement les intérêts de l'Europe" sur la scène internationale avec les principaux pays fournisseurs, consommateurs et de transit, dont la Russie ;
- d'élaborer un plan stratégique européen pour les technologies énergétiques en vue de concentrer les efforts de R&D sur les technologies à faible émission de carbone;

Au sujet du nucléaire, la Commission a décidé d'adopter une position "agnostique", laissant les Etats membres décider en la matière.

Afin de tenir compte de leurs spécificités nationales, les Etats membres seront également libres de définir leur propre stratégie pour atteindre l'objectif général concernant les énergies renouvelables. Le plan de la Commission supprime par ailleurs l'objectif spécifique relatif à l'électricité produite à partir des renouvelables, fixé jusqu'alors par une directive européenne à 21% d'ici 2010. La Commission souhaite cependant que les Etats membres définissent des plans d'action nationaux fixant des objectifs précis et sectoriels pour chaque secteur concerné par les énergies renouvelables - électricité, biocarburants, chauffage et climatisation.

Le paquet consiste en une dizaine de documents stratégiques et leurs annexes, traitant d'une série de thèmes liés à la politique énergétique communautaire. Il contient:

- une stratégie globale,
- un rapport sur le marché intérieur de l'énergie,
- le rapport final de la DG Concurrence sur ses enquêtes sectorielles (électricité et gaz),
- un plan d'interconnexions prioritaires,
- une « feuille de route » pour les sources renouvelables,
- un rapport sur la mise en œuvre de la directive « électricité verte »,
- un panorama de l'industrie nucléaire de l'UE (PINC),
- un rapport sur la mise en œuvre de la directive « biocarburants »,
- une communication sur les combustibles fossiles « propres »,
- une proposition de règlement relative aux statistiques sur l'énergie,
- un plan stratégique pour la technologie.

Les annexes (évaluation d'impact) contiennent les calculs, les scénarios et de nombreuses analyses qui ont conduit aux propositions des documents stratégiques.

La Commission soumet sa stratégie à l'aval du Conseil européen et du Parlement, avant de proposer des initiatives législatives.

#### Prochaines étapes:

Les ministres tiendront leur premier débat sur le paquet "énergie" de la Commission, suivi de débats dans les différentes formations du Conseil:

15 fév. 2007: Energie

19 fév. 2007: Compétitivité

20 fév. 2007: Environnement

Entre maintenant et mars : le Parlement européen débattera et votera sur les propositions de la Commission.

5-6 mars 2007 : le Conseil des ministres des affaires étrangères conclut le débat et adopte un plan d'action.

8-9 mars 2007 : le Sommet européen doit adopter ce plan d'action pour lancer une politique énergétique européenne commune.

## Feuille de route pour les énergies renouvelables

Le « paquet énergie » du 10 janvier contient une « feuille de route » qui vise à permettre d'atteindre un objectif de 20% de production d'énergie à partir de sources renouvelables d'ici 2020. Ceci permettrait d'économiser 252 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep). Les économies en termes d'émissions de CO2 se chiffrent à 708 Mt/an. Un changement radical est donc nécessaire si on veut capter les avantages des renouvelables en termes d'environnement, de sécurité d'approvisionnement énergétique de l'UE et de compétitivité de l'industrie européenne, leader mondial avec 60% du marché des technologies renouvelables, et qui emploie 200.000 personnes avec un chiffre d'affaires global de 10 milliards d'euros. Qui plus est, la plupart de l'activité économique liée aux renouvelables est située dans des zones agricoles ou périphériques.

La feuille de route propose d'agir sur trois secteurs : l'électricité, le transport et le chauffage/climatisation. Le paquet énergétique comprend deux autres documents contenant chacun une analyse et des propositions pour stimuler la production d'électricité verte et celle des biocarburants. Il ne comprend aucun document concernant spécifiquement le secteur du chauffage/climatisation, car malgré les promesses de la Commission et les demandes répétées du Parlement européen, ce secteur ne fait l'objet d'aucune législation visant à y promouvoir l'utilisation de renouvelables.

Outre les mesures spécifiques dans ces trois secteurs, la Commission compte renforcer les mesures législatives visant à lever les obstacles injustifiés à l'intégration des renouvelables dans le système énergétique communautaire. Elle compte ainsi agir sur la connexion et l'extension des réseaux, les codes de construction, les barrières administratives pour les PME innovantes et les procédures d'agrément.

La Commission s'efforcera de mieux utiliser les fonds communautaires, notamment les Fonds structurels et de cohésion, les fonds de coopération et la Politique agricole commune pour soutenir l'utilisation des sources renouvelables. Le Programme Energie Intelligente pour l'Europe continuera d'œuvrer utilement à la dissémination des processus innovants et leur mise sur le marché. Les programmes de R&D donneront la priorité aux technologies pauvres en carbone.

Les autorités locales et régionales seront également mises à contribution via la simplification des procédures d'autorisation, l'amélioration des mécanismes de pré-planification et l'intégration des renouvelables dans les plans locaux et régionaux.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

### **Révision de la Directive cadre sur les déchets : déréglementation? – 26 février 2007 à Bruxelles**

Un atelier au cours duquel les parties prenantes et les membres du Groupe du Travail sur l'Environnement du Conseil auront un échange de vues sur la révision de la Directive Cadre sur les Déchets à la lumière des résultats de la première lecture de la proposition par le Parlement Européen.

### **Can Europe connect with Regions ? - Mercredi 28 février 2007 à Bruxelles**

Le Cycle des conférences plénières 2006-2007 du Master en Management public européen reçoit Danuta HÜBNER, Commissaire européen en charge de la politique régionale

### **Conférence finale du projet INTERACT-TranSEA - Application de l'Evaluation Environnementale Stratégique à niveau transnational aux projets et programmes INTERREG – 21 mars 2007 à Bruxelles**

Les défis de l'application de la Directive 2001/42/CE sur EES aux nouveaux programmes et projets de Coopération Interrégionale, y compris des opportunités de projets et des études de cas.

### **Les régions au coeur du changement économique – 7 et 8 Mars 2007 à Bruxelles**

Organisée par la Commission Européenne et la DG Regio, cette conférence traitera du rôle des régions dans le développement économique.

A noter particulièrement la présence de M. Sadorge, Directeur de l'Agriculture, des Forêts, du Tourisme et de l'Environnement de la Région Alsace.

### **Les Rencontres Energivie 2007 - du 27 au 30 Mars à Mulhouse**

Ces Rencontres proposent des ateliers thématiques sur les énergies renouvelables, des visites de réalisation ainsi qu'un salon professionnel.

### **Projet KAPA GS - UE-LIFE-ENVIRONMENT - 29 et 30 mars 2007, à Bruxelles**

La conférence discutera des pratiques existantes pour la réduction de la poussière fine et des dernières recherches sur le sujet

## Recherches de partenaires

[www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/cooperation/recherche\\_de\\_partenaires/htm](http://www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/cooperation/recherche_de_partenaires/htm)

- CIVITAS Initiative - Sustainable, clean and energy efficient urban transport system—Organismes : villes de Cambridge et de Ipswich
- Culture 2007
- Valorisation du folklore local — Organisme : association TECLA (Italie) - réponse avant le 28 février
  - Jazz — Organisme : province de Cagliari (Italie) - réponse avant le 28 février
  - European common local cultural dimension — Organisme : ANCI (National Association of Italian Municipalities) - réponse avant le 28 février
- Recherche et développement
- Art Research Centre (ARC) Project- Organisme : ville de Lodz (Pologne)
  - Innovative technologies and services for sustainable water use in industries — Organisme : centre TRAGUA (Espagne)
  - Research for Optimization of GSM/GPRS Technology for helping patients with Alzheimer's Disease – OPTAD — Organisme : Aristotle University of Thessaloniki in cooperation with the Local Authorities of Central Macedonia, Greece

## Appels à propositions

[www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/appels\\_a\\_propositions/index/htm](http://www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/appels_a_propositions/index/htm)

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Date limite de dépôt: 28 février 2007 | Programme Culture 2007-2013—Appel à propositions conditionnel — EACEA n°10/2006<br>Traduction littéraire   |
| Date limite de dépôt: 28 février 2007 | Programme Culture 2007-2013—Appel à propositions conditionnel—EACEA n° 9/2006<br>Soutien aux activités culturelles   |
| Date limite de dépôt: 28 février 2007 | Culture 2007 — Appel à propositions conditionnel — DG EAC no 55/06<br>Organisation et attribution d'un prix de l'Union européenne dans le domaine du patrimoine culturel   |
| Date limite de dépôt: 28 février 2007 | Programme éducation et formation tout au long de la vie — Appel à propositions — DG EAC/61/06<br>Charte universitaire Erasmus  |
| Date limite de dépôt :1er mars 2007   | Relations industrielles et dialogue social—VP/2007/001   |
| Date limite de dépôt: 15 mars 2007    | Programme éducation et formation tout au long de la vie — Appel à propositions — DG EAC/61/06<br>Programme Jean Monnet   |
| Date limite de dépôt: 30 mars 2007    | Programme éducation et formation tout au long de la vie — Appel à propositions — DG EAC/61/06<br>Comenius, Erasmus, Leonardo da Vinci, Grundtvig   |
| Date limite de dépôt: 02 avril 2007   | Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité (PIC) — Appel à propositions — 2006/C 306/07<br>« services d'appui en faveur des entreprises de l'innovation »   |
| Date limite de dépôt: 30 avril 2007   | Programme éducation et formation tout au long de la vie — Appel à propositions — DG EAC/61/06<br>Programme transversal et mesures d'accompagnement   |
| Date limite de dépôt: 30 juin 2009    | eContentplus et Safer Internet Plus (2005 — 2008) — Appel à candidatures — (2005/C 156/11)<br>Sélection d'experts indépendants dans le cadres des programmes eContentplus et Safer Internet Plus (2005 — 2008)                             |
| Date limite de dépôt: 31 juillet 2013 | Appel adressé aux particuliers : 2006/C 305/16<br>Appel adressé aux organismes : 2006/C 305/17<br>base de données d'experts indépendants susceptibles d'aider les services de la Commission pour des tâches liées au 7 <sup>ème</sup> PCRD |